

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 08.098

L'An deux Mille Huit, le 23 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 17 juin 2008

DATE D'AFFICHAGE

Le 17 juin 2008

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, M. LABIA, adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme PELTIER représentée par Mme LECOMTE
Mme CHABANEAU représentée par Mme CROUÉ
M. COEURET représenté par M. DENIS
Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE
Mme BOURDEAU-BOROWSKY représentée par M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	28
Nombre de votants :	33

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Personnel Territorial : Modification du Tableau des Effectifs de la Ville
annexé au Budget Primitif de l'Exercice 2008

RAPPORTEUR : M. LE GUEUT

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé de compléter le tableau des effectifs de la Ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2008 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS TITULAIRES	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TNC
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u> Adjoint Administratif Principal 1° Classe	C	3	2	
<u>SECTEUR MEDICO-SOCIAL</u> Auxiliaire de Puériculture 1° Classe	C	4	0	1 poste ouvert à 17 h 30
AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIE	SECTEUR	REMUNERATION	CONTRAT
Adjoint du Patrimoine 2° Classe	C	CULT	Indice Brut 281	3-1
Auxiliaire de Puériculture 1° Classe 5 postes ouverts à 35 h 2 postes ouverts à 20 h 1 poste ouvert à 17 h 30 1 poste pourvu à 35 h 2 postes pourvus à 20 h	C	MEDICO-SOCIAL	Indice Brut 287	3-1
<u>ECOLE DE MUSIQUE</u> Intervenant musical master-class Trompette 1 emploi ouvert		CULT	Rémunération nette 400 € pour l'ensemble de l'intervention	

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

de compléter le tableau des effectifs de la Ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2008 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS TITULAIRES	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TNC
<u>SECTEUR ADMINISTRATIF</u> Adjoint Administratif Principal 1° Classe	C	3	2	
<u>SECTEUR MEDICO-SOCIAL</u> Auxiliaire de Puériculture 1° Classe	C	4	0	1 poste ouvert à 17 h 30
AGENTS NON TITULAIRES	CATEGORIE	SECTEUR	REMUNERATION	CONTRAT
Adjoint du Patrimoine 2° Classe	C	CULT	Indice Brut 281	3-1
Auxiliaire de Puériculture 1° Classe 5 postes ouverts à 35 h 2 postes ouverts à 20 h 1 poste ouvert à 17 h 30 1 poste pourvu à 35 h 2 postes pourvus à 20 h	C	MEDICO-SOCIAL	Indice Brut 287	3-1
<u>ECOLE DE MUSIQUE</u> Intervenant musical master-class Trompette 1 emploi ouvert		CULT	Rémunération nette 400 € pour l'ensemble de l'intervention	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 25 juin 2008

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT